



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le lundi 4 avril 2016, à 19h15, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Présidente	Steve Bernier	présent
Vice-Président	Martin Claude Le Blanc	absent
	Mélanie Valiquette	présente
	André Hamel	présent
Parent-commissaire EHDAA Représentante du CCSEHDAA	Renée Beaulieu	présente
	Marie-Eve Parent	présente
	Stéphanie Desmarais	absente
	Maxime Kitza Joly	présent
Organisme extérieur (1)	Marie-Claude L'Heureux	présente
Direction d'école(1)	Suzanne Gagné	présente
Personnel enseignant (2)	Richard Bisson	absent
	Manon Houle	présente
Personnel professionnel (1)	Marjolaine Farmer	absente
Responsable du comité (1)	Annie De Noury Représentante de la direction générale	présente
Secrétaire	Nicole Laflamme (secrétariat)	présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h15, monsieur Steve Bernier constate le quorum et ouvre l'assemblée.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 19-2016-04-04

IL EST PROPOSÉ par monsieur Kitz, appuyé par madame Parent, d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2016
3. Parole au public
4. Parole au représentant du CCSEHDAA au Comité de parents

CONSULTATION

ÉCHANGE

5. Services aux élèves HDAA

INFORMATION

6. Plan d'intervention unique
7. Suivis
8. Règles de régie interne / Téléconférence (reporté en mai)
9. Parole au public
10. Correspondance
11. Parole aux membres
12. Prochaine réunion
— le 2 mai 2016
13. Levée de la séance

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2016

RÉSOLUTION NO 20-2016-04-04

IL EST PROPOSÉ par madame Beaulieu, appuyée par madame Valiquette d'adopter le procès-verbal du 15 février 2016.

3. PAROLE AU PUBLIC

Néant

4. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

La représentante informe les membres qu'une conférence sera donnée le 27 avril prochain, à l'école secondaire De Montagne intitulée : « Vos enfants et la justice ».

Elle résume aussi la rencontre du Comité de parents. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les lendemains du Comité sur le site de la Commission scolaire des Patriotes à l'adresse suivante : <http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/proces-verbaux/>

CONSULTATION

Néant

ÉCHANGE

5. SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Après discussion sur le sujet, la proposition suivante est émise :

RÉSOLUTION NO 21-2016-04-04

CONSIDÉRANT QUE:

- L'un des mandats du Comité EHDAA est «de donner son avis à la Commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves»;
- il n'y a aucun indicateur de rendement transmis au Comité lui permettant de confirmer si les ressources financières allouées répondent adéquatement aux besoins de ces élèves ;
- les parents du CCSEHDAA affirment que plusieurs enfants n'ont pas accès aux services dont ils ont besoin, car le milieu scolaire manque de ressources notamment en orthophonie, en psychologie, en psychoéducation, en orthopédagogie, en éducation spécialisée, etc.;
- il n'y a aucun outil pour permettre aux directions d'écoles d'énoncer clairement le type et la quantité de ressources manquantes pour leurs élèves ;
- la comptabilisation et la dénonciation du nombre d'enfants n'ayant pas accès aux services dont ils ont besoin auraient un effet majeur sur la perception du public et pourrait servir de levier de négociation avec le MEES.

Mme Parent, secondée par M. Kitza Joly, propose que le CCSEHDAA demande à la CSP de mettre en place, avec les directions d'écoles, un système permettant de répertorier, pour chaque enfant ayant besoin d'un support additionnel à celui de l'enseignant:

- le type de ressource que l'enfant devrait recevoir pour assurer sa réussite et sa persévérance scolaire; et
- le type de ressource et la fréquence de rencontre que l'enfant reçoit.

Cela permettra de déterminer quels sont les types et les quantités de ressources estimées manquantes, et permettre au Comité « de donner son avis à la Commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ». Mais surtout, il permettra de quantifier le nombre d'enfants qui n'ont pas accès à des ressources alors qu'ils en auraient besoin.

Votes pour : 6
Vote contre : 1
Abstention : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

ADOPTÉ MAJORITAIREMENT

Donné à St-Bruno de Montarville,
Le 4 avril 2016

Pour le président, Steve Bernier

Annie De Noury
responsable du Comité CSEHDAA

INFORMATION

6. PLAN D'INTERVENTION UNIQUE

Il n'y a aucune modification au plan d'intervention unique et le Comité a pris connaissance de cette information.

Il a été soulevé l'aspect interprétable du mot périodique de la révision du Plan d'intervention dans la loi d'instruction publique, et un membre a demandé à la Commission scolaire des Patriotes d'obtenir l'interprétation de ce libellé. Ce qui a été indiqué par la Commission scolaire des Patriotes est une révision si les besoins de l'élève changent.

La résolution suivante en a déroulée :

RÉSOLUTION NO 22-2016-04-04

Le Comité EHDAA demande à la CSP de rappeler aux directions d'école d'informer le parent qu'il peut demander la révision du Plan d'intervention de son enfant durant la même année scolaire lorsque l'enfant a de nouveaux besoins.

Votes pour : 6
Vote contre : 1
Abstention : 1

ADOPTÉ MAJORITAIREMENT

Donné à St-Bruno de Montarville,
Le 4 avril 2016

Pour le président, Steve Bernier

Annie De Noury
responsable du Comité CSEHDAA

7. SUIVIS

- Service de garde au secondaire

Madame Valiquette informe les membres qu'il n'y aura pas de suite donnée par l'organisme externe avec laquelle elle était en contact puisque plusieurs difficultés les empêchent de mettre le projet de l'avant.

-Communication aux parents

Après discussion sur le sujet, la proposition suivante est émise :

COMMUNICATION AUX PARENTS

RÉSOLUTION NO 23-2016-04-04

CONSIDÉRANT :

- les compressions ministérielles affectent les services directs aux élèves;
- les professionnels ont le souci de maximiser leur temps en présence élève;
- la nature, la forme et la fréquence des communications varient d'un intervenant et d'une école à l'autre;
- la nature et la fréquence des informations transmises aux parents concernant par exemple le suivi en orthopédagogie ne sont pas uniformes à travers les différentes écoles de la CSP;
- l'orthopédagogue et les professionnels détiennent l'expertise pour dépister et rééduquer les différentes difficultés d'apprentissage;
- pour favoriser l'intégration d'un apprentissage, la répétition d'exercices ciblés est à favoriser;
- le transfert (la généralisation) des acquis représente un défi pour les élèves HDAA;
- plusieurs exercices visant l'atteinte d'un ou des objectifs sont réalisables avec l'accompagnement du parent;
- les moyens électroniques de communication simplifient et réduisent les coûts associés à la transmission d'informations aux parents;
- l'implication des parents favorise la persévérance et la réussite scolaire.

Il est proposé par Renée Beaulieu que le CCEHDAA demande à la Commission scolaire des Patriotes de favoriser, encadrer et encourager une communication directe des professionnels vers les parents. Nous souhaitons que soient transmis, possiblement par courrier électronique, les objectifs poursuivis et des pistes de réinvestissements que les parents peuvent réaliser pour soutenir l'atteinte de ceux-ci.

Votes pour : 6
Vote contre : 1
Abstention : 1

ADOPTÉ MAJORITAIREMENT

Donné à St-Bruno de Montarville,
Le 4 avril 2016

Pour le président, Steve Bernier

Annie De Noury
responsable du Comité CSEHDAA

8. PAROLE AU PUBLIC

Néant

9. CORRESPONDANCE

Néant

10. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Beaulieu informe les membres que le 5 et le 6 juin 2016, elle participera à deux activités et qu'aucun frais ne sera transmis au Comité CSEHDAA pour sa participation :

- 40 ième congrès FCPQ, payé par le Comité de parents
- forum de PEHDAA, payé par la FCPQ (dimanche)

11. PROCHAINE RENCONTRE : **2 mai 2016**

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 24-2016-04-04

Levée de la séance à 21h55. Il est proposé par madame Gagné, appuyée par monsieur Kitzia Joly, de lever la séance.

MONSIEUR STEVE BERNIER

Président

MADAME ANNIE DE NOURY

Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718